

À pied, à vélo ou en bus à Beausobre : la Ville lance une campagne

Le site de Beausobre est proche du centre-ville de Morges et facilement accessible en mobilité douce ou en transport public. La Ville lance aujourd'hui une campagne *print* et numérique, pour encourager la population motorisée à sauter le pas.

« Morges évolue. Beausobre aussi. » Avec ce slogan, la Ville de Morges lance un message à sa population : le site de Beausobre est proche du centre-ville et facilement accessible en transport public et en mobilité douce. Une campagne d'information débute ce jour et s'étendra sur plusieurs mois. S'adressant à toutes les usagères et tous les usagers du site (Théâtre, manifestations au CUBE, conservatoire, écoles, clubs, associations, etc.), elle vise à encourager un maximum d'entre eux à renoncer à la voiture au profit d'un moyen de transport plus durable. Cette campagne et diverses actions incitatives découlent de plusieurs interventions au Conseil communal. L'objectif est de réduire la part modale des transports individuels motorisés (voiture, moto, scooter) de 15%.

Mesures d'accompagnement

Dès cet automne, la Ville de Morges finance un rabais de CHF 5.00 par titre de transport public, pour chaque billet de spectacle du Théâtre de Beausobre. Par ailleurs, des mesures ont été prises ces derniers mois pour rendre le site plus facilement accessible. L'itinéraire piétonnier a été balisé depuis la gare jusqu'à Beausobre. Les cyclistes auront pour leur part remarqué l'apparition de nouvelles places de parc pour les vélos et d'une station Publibike subventionnée par la Ville. Par ailleurs, la Municipalité tient compte de la situation particulière des associations culturelles et sportives. Elle leur fournira un petit nombre de macarons non nominatifs afin de soutenir leurs activités et les bénévoles qui s'engagent.

Parkings à proximité

Les personnes qui doivent venir en voiture sont encouragées à stationner dans l'un des parkings en ouvrage du centre-ville, situés à moins de 15 minutes à pied de Beausobre. Dès le 1^{er} octobre, le parking souterrain de Beausobre et les places aménagées en épi les soirs de spectacle sur l'avenue de Vertou seront payantes jusqu'à 22h, au tarif horaire de CHF 2.00. Le stationnement demeurera gratuit dès 22h et les dimanches et jours fériés. Des places resteront à disposition des personnes à mobilité réduite près de l'entrée du Théâtre. De plus, un dépose-minute a été aménagé sur l'avenue de Vertou, à seulement 100 mètres du site, pour encourager le public au covoiturage.

Toutes les informations utiles sur l'accès au site de Beausobre sont disponibles sur morges.ch/accesbeausobre.

La Municipalité

Morges, le 8 septembre 2023

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE, VEUILLEZ PRENDRE CONTACT AVEC

Mme Mélanie Wyss, syndique – tél. +41 78 881 48 70

M. Vincent Jaques, municipal Enfance, culture et durabilité – tél. +41 78 744 77 09
